



Expéditeur

De Direction des Achats
Référence DA/OB/NM/HH/D 744 -22
N° de Fax 0522 54 906 69

Destinataires

A
N° de Fax

Objet : APPEL D'OFFRES OUVERT AOO N°78-2022 A/T
« REALISATION DU COLLECTEUR P1 ET DELESTAGE DU COLLECTEUR SIDI BERNOUSSI
- Lot 01 : Réalisation des collecteurs de renforcements, ouvrages de délestage – Construction de Galeries souterraines et Fournitures et pose en tranchée de conduites ;
- Lot 02 : Réalisation du collecteur de liaison avec le collecteur P1, tronçon en galerie du collecteur P1 et ouvrages de délestage Construction de Galeries souterraines et Fournitures et pose en tranchée de conduites ;
- Lot3 : Réalisation du dalot, ouvrage anti-pollution et ouvrage de rejet en mer.»

Monsieur (s),

Dans le cadre d'appel d'offres précité et suite à une demande d'éclaircissement émanant d'un concurrent, nous avons le plaisir de vous soumettre ci-dessous les précisions suivantes :

- Question 01 :

Au niveau de l'article 11 du règlement de consultation, paragraphe 11-3, il est mentionné que : Toutes copies des pièces N°15 et 16 doivent être obligatoirement timbrés et certifiés conformes par les autorités compétentes, Merci de bien vouloir nous préciser quels sont les documents concernés par votre demande.

-Réponse 01 :

Toutes copies des pièces n°15 & 16 doivent être obligatoirement timbrées et certifiées conformes par les autorités compétentes.

- Question 02 :

Nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer que l'usage des explosifs pour le creusement des galeries du Lot n°1 et Lot n°2 est autorisé

-Réponse 02 :

Merci de noter qu'aucune mention d'explosifs n'est précisée dans le CCTP. De ce fait, si le soumissionnaire propose une solution alternative au creusement traditionnel dans son offre, cette dernière sera étudiée en détail dans le cadre des travaux de la commission d'appel d'offres.

- Question 03 :

Dans le cadre de la préparation à l'appel d'offres cité en objet, et en but de mieux estimer la modélisation des ouvrages de délestage OD1 et OD4, objet du prix N°PHB6, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir les informations suivantes, exigées par le laboratoire consulté par nos soins pour l'estimation de cette prestation.

- Le débit à délester indiquer est de 3.1 m³/s et 4m³/s respectivement pour les ouvrages OD1 et OD4, toutefois : quelle est la gamme de débit min et max pouvant entrer dans ces ouvrages depuis le DN1000 existant (pour le OD1) et le T180 existant (pour le OD4) ?

HH

OK



Lydec ليدك

Direction des Achats

Télécopie

- Est-ce qu'on peut disposer de la loi de tarage Aval, c'est-à-dire le niveau d'eau en fonction du débit, et ce dans le collecteur d'assainissement DN 1800 existant, l'ovoïde T180 existant et la galerie projetée ?

-Réponse 03 :

- **Les débits** sont : OD1, $Q_{min} = 0 \text{ m}^3/\text{s}$ et $Q_{max} = 3.1 \text{ m}^3/\text{s}$
OD2, $Q_{min} = 0 \text{ m}^3/\text{s}$ et $Q_{max} = 4 \text{ m}^3/\text{s}$

Ci-rattaché un document illustrant les courbes d'évolution des débits estimés entrants en amont de OD1 et OD4 ainsi que les hauteurs d'eau en aval des déversoirs OD1 et OD4 au niveau des collecteurs existants DN1800 et T180

- Le niveau d'eau dans la galerie projetée n'a pas d'influence sur les déversoirs d'orage étant donné que les eaux déversées dans la galerie en provenance des déversoirs y sont raccordées en chute.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Directeur des Achats ^{HH}
Oussama BOUALAM

Lydec
Direction des Achats